

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1,2, 3 et 4 avril 2019

2019 V.125 Vœu relatif à l'insécurité à la Porte de la Chapelle.

Le Conseil de Paris,

Considérant la dégradation depuis plusieurs mois de l'environnement sécuritaire dans certains quartiers du 18^e arrondissement, et ce malgré l'engagement des forces de police du commissariat et de la zone de sécurité prioritaire.

Considérant nos alertes répétées à l'attention des services de l'État, M. le Préfet DELPUECH et M. le Ministre COLLOMB, sur l'importance d'une action forte et soutenue de l'État, tant sur l'accueil et la prise en charge humanitaire des migrants, que sur la lutte contre les trafics et l'accompagnement médicosocial des publics toxicomanes.

Considérant qu'à ce jour, les deux phénomènes coexistent sur un même territoire et s'additionnent à l'activité délictuelle de l'arrondissement.

Considérant la multiplication de faits de violence ces dernières semaines à la Porte de la Chapelle, avec l'agression de deux agents de la propreté de Paris ainsi que l'usage de l'arme à feu par un fonctionnaire de police pour stopper un individu dangereux, lequel venait d'attaquer au couteau un voyageur dans le tramway.

Considérant la recrudescence des comportements agressifs dans le tramway inauguré en novembre 2018.

Considérant que la Ville de Paris prend ses responsabilités et ne cesse d'intensifier son action pour ce quartier dans ce cadre de ses compétences. À court terme, en renforçant les passages des équipes de la DPSP et de la propreté, avec des interventions 7j/7 qui sont prévues, y compris le dimanche ; en travaillant également à différents aménagements pour améliorer l'espace public, en renforçant l'éclairage notamment.

Considérant la mise en place d'un plan crack en lien avec les services de l'État, pour améliorer les dispositifs de prise en charge des usagers de drogue.

Considérant, à moyen terme, les investissements massifs en termes d'urbanisme qui permettront à de grands projets tels que l'Aréna II, le Campus Condorcet et le futur parc Chapelle Charbon de voir le jour ; et à d'autres projets de se terminer tels que Chapelle International ou le prolongement du tram.

Considérant cependant que cet investissement de moyen et long terme ne doit pas masquer l'urgence de la situation et les conditions de vie difficiles pour les habitants de ces quartiers.

Considérant le vœu adopté par le Conseil du 18^e arrondissement du 18 mars 2019.

Sur proposition d'Eric Lejoindre et des élus du groupe Socialistes et Apparentés,

Émet le vœu :

- au Gouvernement :

- de mettre en place les moyens nécessaires et réclamés depuis des mois pour faire face à la recrudescence de la violence, en augmentant les effectifs de police présents sur le terrain ;

- de prendre en charge de manière temporaire et inconditionnelle tous les réfugiés pour mettre un terme aux campements indignes aussi bien pour ces personnes que pour le quartier ;

- à la Présidente de la RATP de renforcer la présence d'équipes de sureté dans le tramway T3 et dans les stations de la ligne 12 pour lutter contre les comportements agressifs.